

CRITERE D'ÉVALUATION DE VOS PROJETS PAR LE COMITÉ SCIENTIFIQUE
Demain la forêt-ville de Québec

1- Critères environnementaux (30 %)

- a. Explication claire (dans le formulaire) de ce qui a motivé le choix du projet en particulier, quelle est sa plus-value environnementale ;
- b. Bonne description de l'impact du projet de plantation sur le milieu (biodiversité, problématique environnementale, restauration de milieu...);
- c. Description complète du site et du projet (nombre d'arbres et d'arbustes, essences et format mesures de préparation du terrain, mesure de préparation du terrain, nature du sol et mesure d'entretien des arbres)

2- Critères techniques (20%)

- a. Bonne identification des contraintes (réseaux, accessibilité...)
- b. Prise en compte de l'environnement immédiat et de la nature du sol dans le choix des essences (avec soutien technique si besoin)
- c. Bonne description des moyens mis en œuvre pour assurer la viabilité des arbres

3- Critères d'implication de la communauté (30%)

- a. Nombre de personnes impliquées dans le projet
- b. Retombées du projet dans la communauté (quels seront les bénéfices pour les usagers, raison d'être du projet ...)
- c. Description des activités de sensibilisation si il y a lieu
- d. Accessibilité du site de plantation à la population

4- Critères financiers (20%)

- a. Description complète des couts du projet
- b. Demande de financement complémentaires

